



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

TEAM
FRANCE
— EXPORT —

RENCONTRE D'AFFAIRES
PRODUITS **PHYTOSANITAIRES** :
QUELLES ALTERNATIVES FACE AUX
NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ?

Novembre 2026
Casablanca | Maroc

Connectez-vous aux acteurs clés de la protection
phytosanitaire au Maroc

#JeChoisisleMaroc 





La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et la Team France Export (TFE) organisent la
1^{ère} édition de la :

**Rencontre d'affaires autour des enjeux et opportunités du secteur de
la protection des plantes au Maroc**

Cette rencontre vise à mettre en lumière les nombreuses opportunités qu'offre le marché marocain dans le domaine de la protection phytosanitaire, grâce à une présentation sectorielle, des sessions de networking et des rendez-vous BtoB.

Elle constitue une occasion idéale pour les entreprises françaises souhaitant mettre en avant leur expertise et se positionner sur un marché en pleine croissance et riche en potentialités.



CONTEXTE

- Entre janvier 2018 et juillet 2024, l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) du Maroc a retiré l'homologation de 461 produits phytosanitaires, ce qui signifie que ces produits ne sont plus autorisés à être utilisés en agriculture dans le pays.
- Cette mise à jour intervient dans un contexte où les préoccupations sanitaires et environnementales sont de plus en plus fortes, et où les marchés d'export (notamment européens) exigent des normes strictes en matière de résidus de pesticides dans les produits agricoles.
- Changements majeurs apportés par la loi 34-18 :
 - ✓ Modernisation du cadre juridique (remplace l'ancien dispositif datant des années 1970)
 - ✓ Harmonisation progressive avec les standards internationaux
 - ✓ Possibilité de retirer l'homologation d'un produit en cas de risque avéré
 - ✓ Encadrement plus strict des distributeurs
- Impacts sur le secteur agricole :
 - ✓ Accélération de la transition vers le **biocontrôle** et les **biopesticides**
 - ✓ Meilleure conformité aux exigences des marchés d'export (notamment UE)
 - ✓ Opportunités pour l'innovation
- La **suppression progressive** de produits **phytosanitaires** chimiques au Maroc n'est pas une contrainte uniquement réglementaire, mais un **levier d'innovation économique**.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



1,4 à 2 milliards de dirhams (environ 140–200 M€) chaque année pour les produits destinés à l'agriculture marocaine.



Environ **17 000 à 22 000 tonnes** de produits phytosanitaires importés par an, selon les estimations de professionnels du secteur.



Plus de 1200 produits phytosanitaires homologués au Maroc.



Environ **95 %** des produits phytosanitaires sont importés prêts à l'emploi, le reste étant formulé ou reconditionné au Maroc.



Croissance du biocontrôle mondiale **>10%/an.**



Croissance moyenne annuelle des publications de plus de 9 % entre 1989 et 2024, et jusqu'à **28 % ces dernières années.**



70 à 80 importateurs-distributeurs licenciés et 24 sociétés membres de CROPLIFE Maroc.

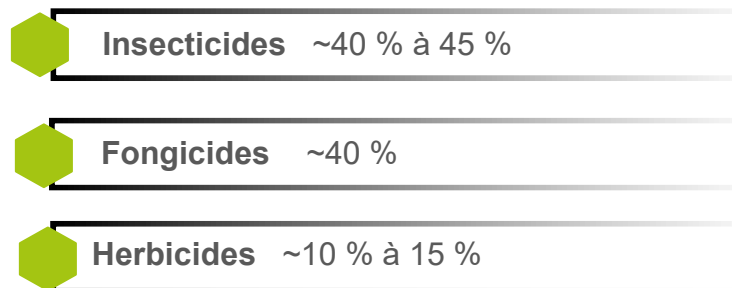


1 700 revendeurs/distributeurs recensés par l'ONSSA

- La loi n°34-18 relative aux produits phytopharmaceutiques constitue le cadre juridique actuel régissant au Maroc l'homologation, l'importation, la fabrication, la commercialisation et l'utilisation des pesticides agricoles et est mise en œuvre par l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA).
- Cette loi modernise l'ancien dispositif réglementaire, permet le retrait ou la suspension rapide des produits présentant un risque et accompagne la transition vers des alternatives plus sûres et durables dans l'agriculture marocaine.

STRUCTURE DU MARCHÉ

- Le marché des produits phytosanitaires au Maroc est libre et très concurrentiel, dominé par des acteurs privés et des filiales de grandes multinationales de l'agrochimie
- Environ 95 % des produits phytosanitaires sont importés prêts à l'emploi
- Seules une petite part des produits est « formulée localement » (pré-mix ou concentrés), et une part importante des importations (35 % à 45 %) est reconditionnée en petits formats adaptés aux besoins des petits agriculteurs.
- L'industrie nationale de fabrication de ces produits est donc très limitée ou presque inexistante.
- La consommation effective de ces produits n'est pas homogène entre toutes les cultures :
 - Les légumes (maraîchage) absorbent une part importante des produits (~35 %) ;
 - Les plantations (arbres fruitiers et agrumes) représentent ~30 % ;
 - Les céréales environ 20-25 % ;
 - Les autres cultures environ 10 %.
- Répartition de la part de marché par type de produits :



Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur (1/2)

1- Croissance globale du marché pesticides (2025-2031)

- Le marché marocain des produits phytosanitaires devrait continuer à croître dans les prochaines années, avec un taux de croissance annuel moyen estimé à environ 5,2 % entre 2025 et 2031.
- Besoin accru de sécurité alimentaire (population et demande intérieure).
- Intensification des cultures et pression des ravageurs dans l'agriculture commerciale marocaine.
- Technologies modernes (gestion intégrée des ravageurs, utilisation plus efficace des produits).

3- Transition vers des pratiques plus durables

Le Maroc avance progressivement vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement, notamment dans les cultures sensibles comme les **tomates**, **agrumes** ou **légumes** sous serre :

- ✓ Restrictions récentes sur certains agents chimiques entraînent une adoption progressive de solutions alternatives (biocontrôle, auxiliaires naturels, méthodes préventives).
- ✓ Bien que la transition soit progressive et parfois coûteuse, elle est considérée comme une opportunité de marché pour les produits phytosanitaires « moins toxiques ».

2- Segments porteurs : biopesticides & solutions durables

- Le marché marocain des bioherbicides devrait croître à environ 4,4 % par an jusqu'en 2032, reflétant une demande croissante pour des solutions plus sûres et écologiques.
- Les biopesticides (incluant bioinsecticides, biofungicides, bionematicides...) bénéficient aussi d'une tendance positive liée à l'agriculture raisonnée et à l'intégration dans les stratégies de lutte intégrée contre les ravageurs.
- Promotion de la lutte intégrée (IPM) par les politiques agricoles.
- Pressions réglementaires nationales et internationales sur les substances chimiques.
- Demande des cultures destinées à l'export (normes environnementales plus strictes)





Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur (2/2)

SEGMENTS PRINCIPAUX :

- **Biopesticides et biocontrôle**
 - Phéromones, bioinsecticides, bioherbicides
 - Solutions alternatives aux produits chimiques classiques
- **Agritech & services associés**
 - Outils digitaux pour suivi des cultures et gestion intégrée des ravageurs (IPM)
 - Services de conseil technique et formation des agriculteurs
- **Solutions durables et agriculture raisonnée**
 - Biostimulants et produits favorisant la santé du sol
 - Produits adaptés aux normes de l'export et aux cultures sensibles

Pourquoi participer ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés,
- S'informer sur l'actualité du secteur au Maroc, découvrir ses besoins et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître

Faciliter votre prospection

- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Pourquoi le Maroc ?



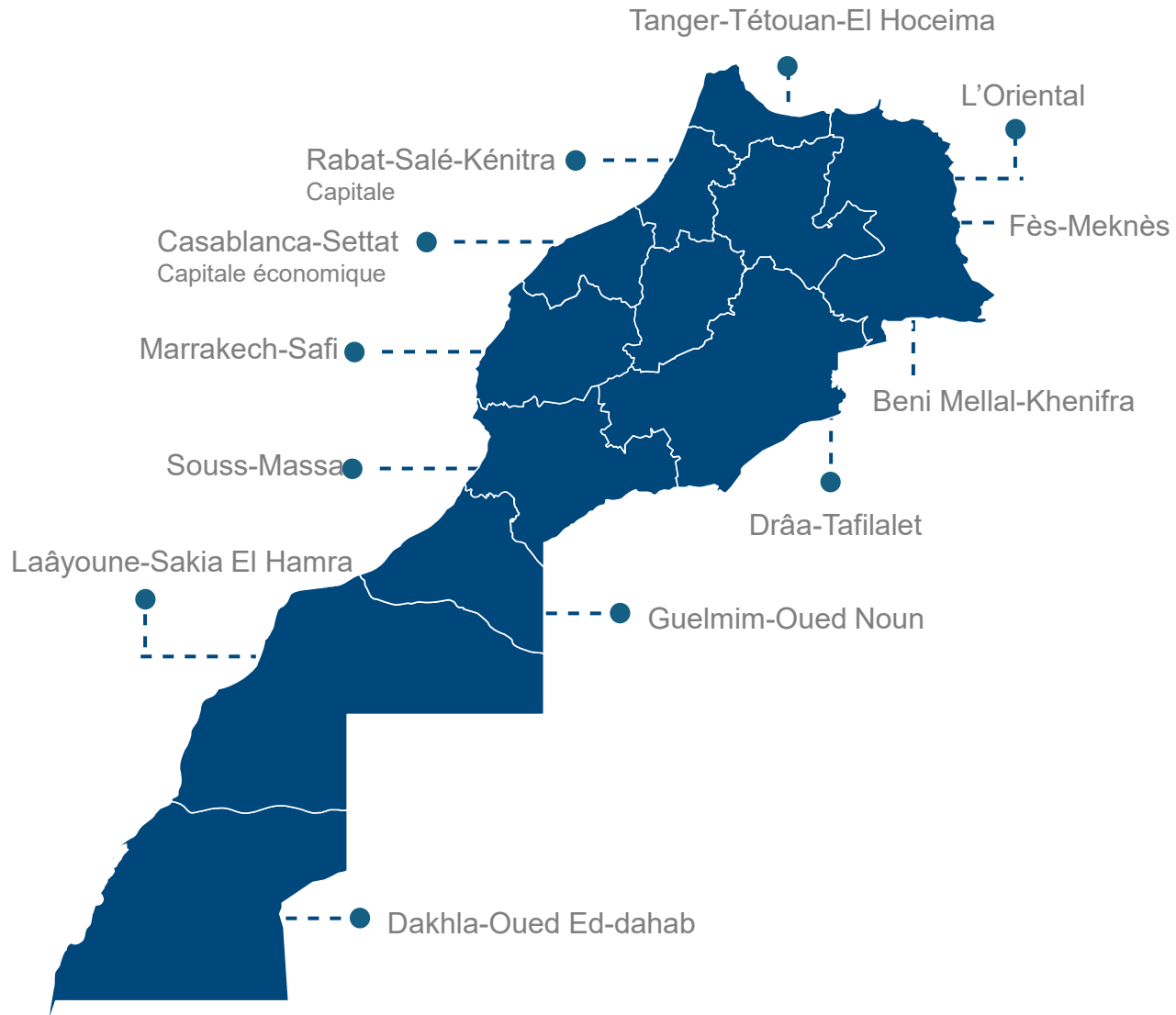
Plus de témoignages à découvrir 



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

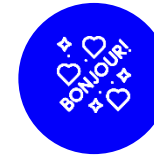


#Solutions_Business

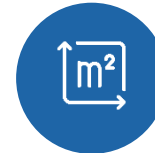
Le Maroc se situe à l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique et est bordé à la fois par la mer Méditerranée au Nord et l'océan Atlantique à l'Ouest.



Arabe/Amazighe



Français
*Langue des affaires



710 850 km²



36,8 millions d'habitants



12 Régions



Méditerranéen



Dirham marocain (MAD)



1 MAD = 0,0931 EUR



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc



Ouvert à un marché de plus d'un milliard de consommateurs, véritable plateforme commerciale, logistique et financière vers l'Afrique, et partenaire clé de l'Union européenne, le Maroc peut offrir un tremplin pour de multiples opportunités d'investissements.



36,8

millions d'habitants



77%

taux d'alphabétisation



57,4 %

âgés de moins de 34 ans



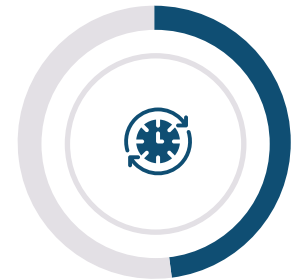
51

habitants/km²



65%

population urbaine



45%

taux d'activité

Historique des adhésions et conventions du Maroc



1956

Adhésion à l'ONU



1958

Adhésion à la Banque Mondiale



1959

Convention de New York pour l'Arbitrage International



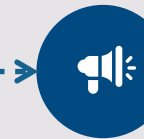
1961

Convention de Genève pour l'arbitrage international



1962

Adhésion à l'OMI



1965

Adhésion à l'OMC



2016

Accord e Paris



2017

Adhésion à l'Union Africaine



Maroc

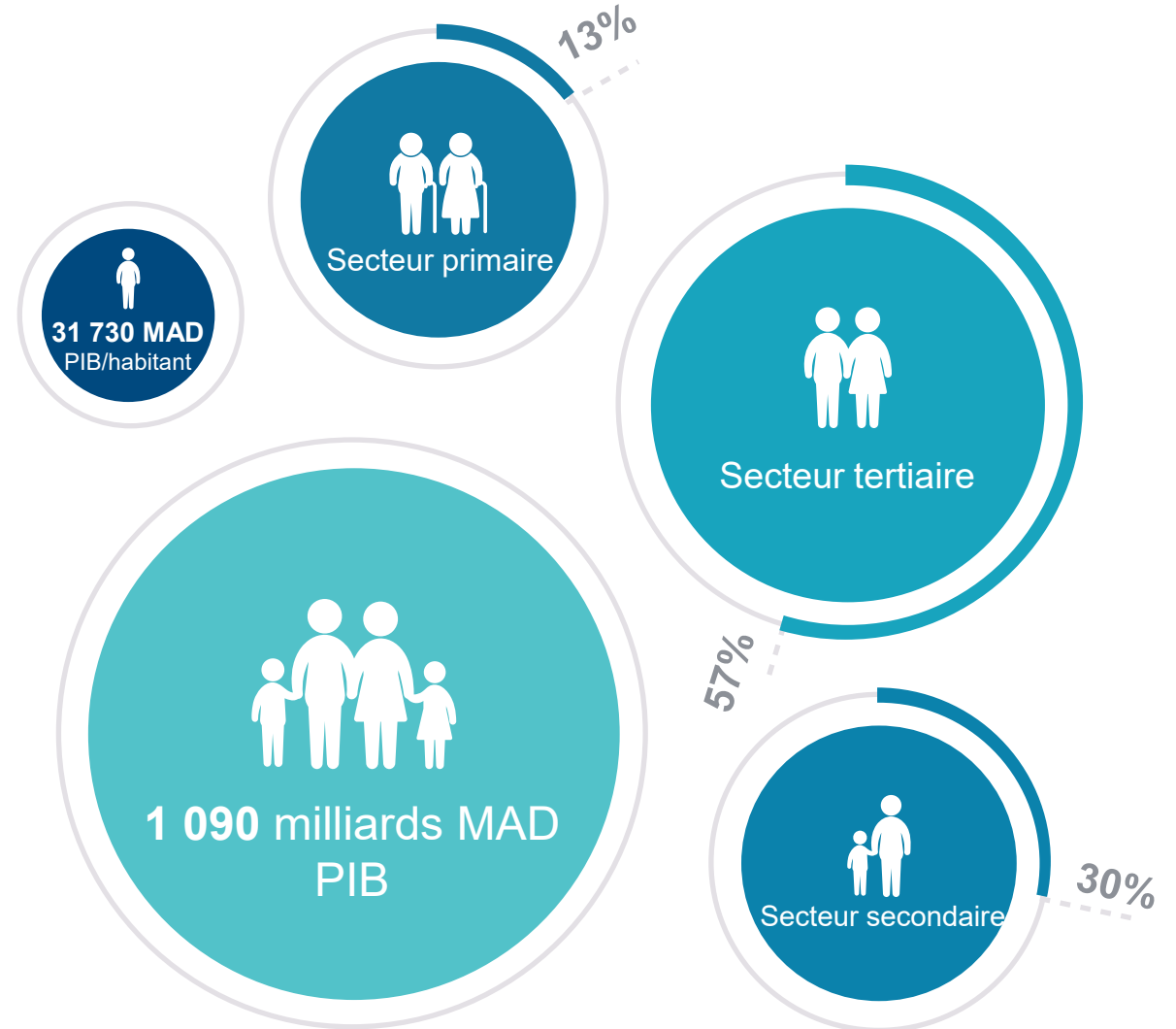


#Je_choisis_le_Maroc

Une plateforme de business

+7,4% de croissance

L'activité économique du Royaume est dépendante des performances du secteur agricole et de la conjoncture de ses principaux partenaires, notamment l'Union européenne. Le secteur primaire reste à ce jour le premier "employeur du pays" et représente 13% du PIB, le secteur secondaire, intervenant pour 30 % dans le PIB, est porté par les activités d'extraction et de transformation du phosphate. Le Maroc bénéficie d'une situation très avantageuse puisqu'il possède les trois-quarts des réserves mondiales. Enfin, le secteur tertiaire représente 57 % du PIB. Aujourd'hui, la part des activités tertiaires dans la valeur ajoutée totale s'est renforcée et représente l'essentiel du tissu productif national.





Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

FOCUS

Commerce France-Maroc

La France est le premier investisseur au Maroc au titre de l'année 2023 avec un flux net de 6,8 milliards (MMDH), contre 3,8 MMDH en 2022, soit une hausse de 79,5 %. Ce flux représente une part de 61,4% du flux net total des investissements directs étrangers.



SECTEURS

Les principaux écosystèmes industriels du pays confirment leurs performances à l'export, en particulier l'automobile.

4 Md€ / + 4%

Textile



13 Md€ / +27%

Automobile



2 Md€ / +2%

Aéronautique



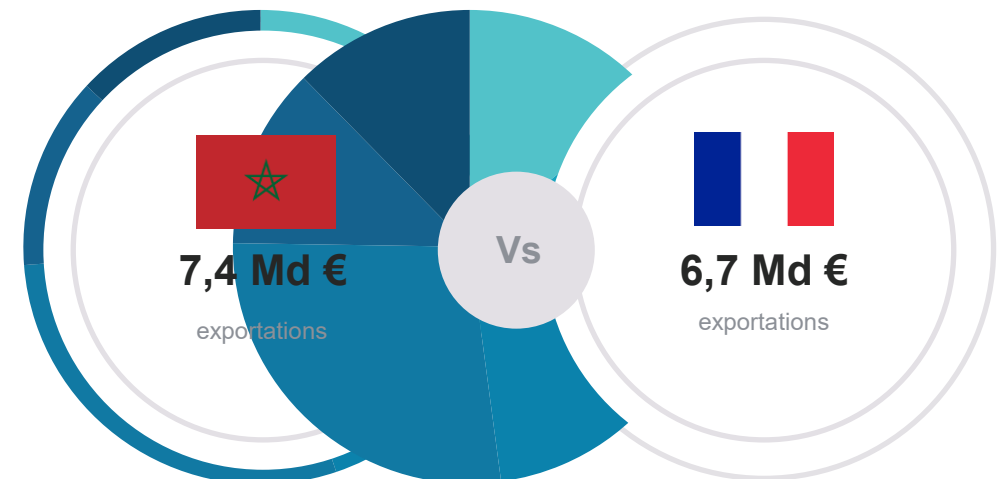
7,6 Md€ / =

Agriculture



14,1% Md € Echanges commerciaux bilatéraux

X2 en 8 ans



43% matériel de transports

19% produits agricoles

27% électronique

24% matériel de transports



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc.

A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000
entreprises adhérentes



25 000
membres actifs



90
événements organisés/an

Bulletin d'inscription

Descriptif de l'offre*	Tarif
<ul style="list-style-type: none">• Participation à la réunion d'information marché (pour un minimum de 10 entreprises)• Programme de rendez-vous BtoB qualifiés	2 500 EUR TTC* par entreprise

Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce formulaire et l'adresser à mmouhsine@cfcim.org

Date limite d'inscription : 23/10/2026

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2026

Signature et cachet obligatoires

Conditions de vente

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchés.
- Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer, par courrier au service Responsable conformité, à l'adresse suivante : Direction général de la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan – 20130 Casablanca (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées).
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :

https://www.cfcim.org/odoo/documents/Swwc4C40T5yd87qT0_L1WAo438

et m'engage à les respecter sans réserve.

AIDES À L'EXPORT

ASSURANCES EXPORT DE BPIFRANCE

INTERNATIONAL BOOST
Prestataire agréé
Bpifrance
Assurance Export

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses de prospection dans le cadre d'un budget agréé par Bpifrance Assurance Export :

- ✓ Déplacements et séjours à l'étranger des salariés et / ou du représentant légal de l'entreprise
- ✓ Dépenses marketing, études de marché, conseils juridiques, publicité, création de site internet et frais d'adaptation du produit au marché ...
- ✓ Foires, salons, missions collectives ...

ASSURANCE PROSPECTION ACCOMPAGNEMENT - APA BÉNÉFICIAIRES

PME française de tous secteurs (hors activités exclues détaillées dans le guide pratique) ayant publié un bilan de 12 mois minimum et dont les produits et/ou services sont déjà commercialisés. L'APA s'adresse aux TPE et PME, primo ou faiblement exportatrices affichant un CA Export < 1 M€.

ASSURANCE PROSPECTION - AP BÉNÉFICIAIRES

Entreprises françaises tous secteurs (hors négoce international) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€ avec au minimum un bilan de 12 mois.

Vos contacts privilégiés

Maria MOUHSINE

Chargée de la Filière Agrotech

TEAM FRANCE EXPORT - Maroc

Tél. : +212 (0) 6 11 18 55 42
E-mail : mmouhsine@cfcim.org
Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Khadija EL IDRISI

Responsable des Missions Collectives
et Individuelles et Coordinatrice TFE

TEAM FRANCE EXPORT - Maroc

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06
E-mail : kelidrissi@cfcim.org
Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



CFCIM

15, avenue Mers Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

